

# NANTEUIL

## INFOS

Janvier 2026  
Numéro 43



# Horaires d'ouverture de la Mairie

Jours	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	8 h 30 - 12 h	SUR RDV
Mardi	8 h 30 - 12 h	SUR RDV
Mercredi	8 h 30 - 12 h	SUR RDV
Jeudi	8 h 30 - 12 h	SUR RDV
Vendredi	8 h 30 - 12 h	FERMÉE

Il est également possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les adjointes et adjoints en joignant le secrétariat. Lors d'un RDV, nous vous remercions de vous munir des pièces administratives nécessaires au traitement de votre dossier.

## ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h  
Vendredi : 8 h 30 - 13 h

## COORDONNÉES :

Accueil / état civil : 05 49 76 13 11  
commune.nanteuil@orange.fr

Service urbanisme / élections / voirie : 05 49 76 56 79  
urbanisme.nanteuil79@orange.fr

Service comptabilité : 05 49 76 56 80  
compta-rh.nanteuil@orange.fr

Service technique : 06 34 16 18 74  
ateliers.79400nanteuil@orange.fr

## Site internet officiel de la commune depuis 2008 :

<https://79400nanteuil.fr> et application pour téléphones portables de la communauté de communes dédiée à Nanteuil (alertes pour les abonnés)  
: <https://intramuros.org/nanteuil/>. Merci aux personnes agentes pour la diffusion et à Christophe Naud, élu pour la mise en forme et mise en ligne des informations.

## NUMÉROS UTILES / GROUPE SCOLAIRE MICHEL GABRIEL :

Ecole : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30 / Tél. 05 49 06 50 25

Cantine : Tél. 05 49 05 69 39 (tarifs en mairie)

Garderie municipale : 7 h - 9 h / 16 h 30 - 19 h / Tél. 05 49 06 29 87

**CRÉDITS PHOTO :** Gilles Meunier, Nathalie Lievens, Estelle Drillaud Gauvin, Christophe Naud, Angélique Camara, Philippe Ridouard, Michel Hartmann, Service Communication de la communauté de communes.

## MERCI À CELLES ET CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CE BULLETIN :

Estelle Drillaud Gauvin, Christophe Naud, les membres de la commission "Culture et communication", les agentes du service administratif, les associations et entreprises nanteuillaises, les photographes amateurs et amatrices et toutes les personnes présentes sur les photographies.



# SOMMAIRE

**2** Infos pratiques

**3** Éditorial

**5** La vie communale

- Les travaux et les réalisations du service technique
- Le budget

**8** La vie pratique

- Les règles de civisme et d'urbanisme
- La préservation de l'environnement
- Les tarifs communaux
- La garde d'enfants
- La démographie 2025
- La communauté de communes

**17** La vie de l'école

- Le mot de la directrice
- Le conseil municipal des jeunes

**20** Les moments de partage

- Les actions municipales
- Le dynamisme associatif
- L'agenda 2026

**32** Un peu d'histoire

- L'histoire de Pierre Guette, un « champi » de Nanteuil

**34** L'activité économique

- La liste des entreprises
- "J'appelle qui ?"

# Le mot du maire

Chères concitoyennes et chers concitoyens,



L'ensemble de mon conseil municipal, les agentes et agents communaux et moi-même sommes heureux de vous souhaiter une très bonne année 2026 !

Pour entamer notre bulletin municipal, je vous propose, comme chaque année, de revenir sur quelques faits marquants de l'année passée.

Au regard de l'instabilité politique nationale, des incertitudes budgétaires, des mesures d'austérité visant à réduire les dépenses publiques avec une forte contribution des collectivités locales, des mouvements sociaux et des enjeux climatiques de territoire, nous avons tenu bon et mené comme chaque année nos projets conformément à notre programme.

En cohérence avec notre attention aux économies d'énergie et notre volonté d'optimiser nos investissements, les panneaux photovoltaïques au niveau des ateliers communaux sont désormais opérationnels. Ils vont permettre de réduire la facture de consommation d'électricité pour l'ensemble de nos bâtiments et d'injecter de l'énergie verte dans notre réseau.

Pour compléter cette démarche, nous avons installé de nouveaux volets roulants électriques à l'école et à la salle des fêtes. Ces volets participent à la lutte contre les fortes chaleurs en période estivale et contre le froid en période hivernale. Le chauffage de l'école et de la cantine ont aussi été changés pour des matériels plus performants et moins énergivores sans fragiliser nos finances. Cela participe au confort des enfants et des personnels dans ces locaux.

Le vélo et la mobilité douce ont aussi été à l'honneur cette année. Nous avons investi dans un vélo électrique reconditionné par les services de la Poste à l'attention du service technique et nous avons installé, en partenariat avec la communauté de communes, un abri pour les vélos au niveau de l'espace Christophe BILLEROT. J'espère vous croiser nombreuses et nombreux au guidon de votre vélo sur les chemins de notre belle commune.

Toujours en lien avec la mobilité durable, une borne de recharge pour véhicule électrique a été installée sur le parking de la salle des fêtes grâce au soutien du SIEDS. Elle a vocation à faciliter les recharges pour les conducteurs et conductrices de ces voitures tout en contribuant à diminuer les émissions de CO2 sur notre territoire.

Pour vous accueillir au mieux, nous avons également fait faire la peinture des façades de la salle des fêtes et les agents ont réalisé en régie la rénovation d'une partie de la terrasse. Concernant la gestion des eaux pluviales, en concertation avec les habitantes et les habitants de Pallu, nous avons réalisé des travaux d'aménagement pour favoriser l'écoulement de l'eau en espérant limiter l'impact des crues.

Je déplore la disparition de notre cabane à livres qui a été vandalisée au mois de novembre. Un dépôt de plainte a été déposé et jamais nous n'accepterons ni ne tolérerons ce type de comportement préjudiciable pour les biens mais aussi pour la culture. C'est pourquoi une nouvelle cabane à livres verra le jour prochainement en lieu et place de la précédente.

Heureusement, au-delà de cet acte isolé de vandalisme, nous avons de nombreuses raisons de nous réjouir du déroulement de l'année sur notre commune. Je remercie toutes les personnes qui ont participé au P'tit Marché nanteuillais qui a eu lieu le vendredi 29 août pour la 5ème année. Je retiens également les moments de partage avec l'ensemble des Nanteuillaises et Nanteuillais à l'occasion du 13 juillet, des 30 ans de notre Téléthon, de la soirée Gospel, et de la présence des associations tout au long de l'année pour animer notre village, sans oublier le forum des associations, début septembre, pour lequel vous avez été très présents cette année.

## Le mot du maire

Je profite de cet édito pour féliciter les nouveaux élus et élus au conseil municipal des jeunes et pour remercier les enseignantes et les personnels périscolaires pour leur travail quotidien auprès des enfants. Je remercie les entreprises et artisans qui répondent toujours présents pour accompagner nos projets, réaliser des devis mêmes s'ils ne sont pas toujours retenus et pour apporter leurs expertises de terrain.

D'ailleurs, en termes d'attractivité et de vie économique je vous informe de l'arrivée prochaine de L'Épicerie du Val, un magasin ambulant porté par l'association Soli'Niort et en partenariat avec la communauté de communes Haut Val de Sèvre. Le camion s'installera une fois par semaine à Nanteuil vous permettant de vous fournir en produits frais et locaux mais aussi de nombreux autres produits. Vous pourrez également commander votre panier pour la semaine suivante. Arrivée de ce petit commerce de proximité courant février !

J'en profite pour préciser que je suis ravi que le P'tit Toquet ait rouvert ses portes pour le plaisir de nos papilles et pour favoriser le vivre ensemble.

Je remercie les agentes et agents de Nanteuil qui travaillent chaque jour au service de l'intérêt général et à votre service en particulier.

Je remercie mes collègues élu.es pour le travail de qualité, en concertation, que nous avons mené tout au long de l'année et durant notre mandat.

Belle année 2026 !

Alain Bordage



MAIRIE DE  
**NANTEUIL**  
DEUX-SÈVRES



# Réalisations et travaux en 2025

## Achat de matériel :

- Marteau piqueur (LEROY MERLIN) : 133 €
- Perforateur burineur (FOUSSIER) : 289 €
- Taille haie et tronçonneuse (AREPE) : 1 450 €
- Taille haie (AREPE) : 536 €
- Tondeuse auto tractée ITESIA (JLJ BONNAUD DEBORDES) : 28 000 €
- 72 Chaises pliantes salle des fêtes + chariot (ALTRAD) : 2 562 €
- Remplacement de la chaudière de l'école (SARL REAULT) : 19 241 €
- Barrières cantine (MAVASA) : 728 €
- Panneaux de voirie (SIGNAUX GIROD) : 944 €
- Radar pédagogique (SIGNAUX GIROD) : 2 064 €
- Triflash (SARL JLJ BONNAUD DEBORDES) : 717 €
- Eclairage public route de Poitiers (INEO) : 3 858 €
- Vélo électrique (NOUVELLE ATTITUDE) : 1 242 €



## Travaux des entreprises :

- Peinture extérieure de la salle des fêtes (HERPIN) : 16 259 €
- Volets roulants de la salle des fêtes (NIVault) : 3 857 €
- Ravalement de la façade du P'tit Toquet (FC CONSTRUCTION) : 1 183 €
- Réparation du préau de la mairie (MENUISERIE BARON) : 1 579 €
- Installation des panneaux photovoltaïques aux ateliers municipaux (LUMELEC) : 30 407 €
- Goudronnage bi-couche rue de la Plaine (SARL BORDAGE)
- Installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique (subventionnée par le SIEDS)



## Travaux réalisés par les agents techniques :

- Aménagement du virage à FAYE (élargissement, bicouche, pose clôture)
- Travaux à la Guigneraie (pose de buses avec regard et graviers)
- Débernage et curage des fossés sur plusieurs points de la commune
- Béton désactivé à la salle des fêtes
- Préparation des murs de la salle des fêtes avant peinture (fissures, rebouchage, anti-mousse)
- Installation des éclairages LED aux ateliers
- Aménagement du jardin des souvenirs
- Démoussage des toitures avec nacelle (salle des fêtes, école, mairie, église)
- Pose d'un abri vélo espace Christophe BILLEROT
- Peinture des buts sur le stade de foot et réfection des cabanes des arbitres
- Plantation d'arbres sur divers points de la commune
- Divers travaux d'entretien courant de la voirie



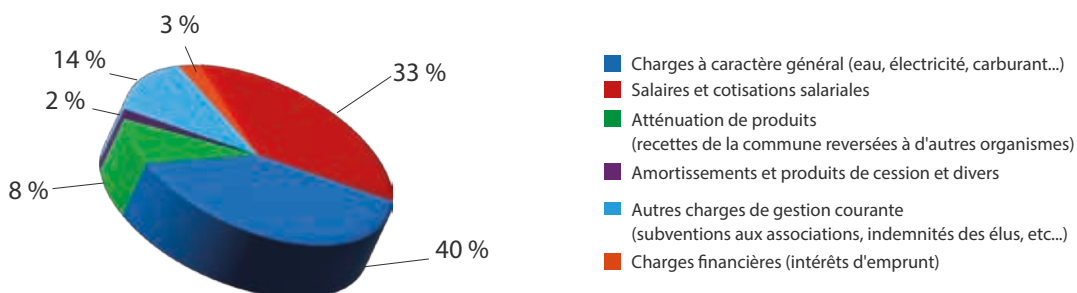
## Travaux en cours ou à venir :

- Fabrication de jardinières en pierre à Faye (PAR LES AGENTS)
- Pose de bordures à la Guérandière (SARL BORDAGE)
- Projet d'installation d'un rucher (PAR LES AGENTS)
- Aménagement des ateliers (PAR LES AGENTS)
- Fabrication de cases aux ateliers pour stockage gravier, sable etc. (A L'ETUDE)
- Ralentisseurs chemin de la Cueille et route de Charnay (A L'ETUDE)
- Pose de 2 mâts d'éclairage autonome : city stade et parking de l'ancienne mairie (A L'ETUDE)

# Retour sur le budget 2025

**Le fonctionnement** (les dépenses quotidiennes de notre collectivité : le salaire des agents, l'entretien de l'école et des routes communales, les factures d'eau, d'électricité et de chauffage des bâtiments communaux, les factures de téléphone, les abonnements à Internet, les photocopies...)

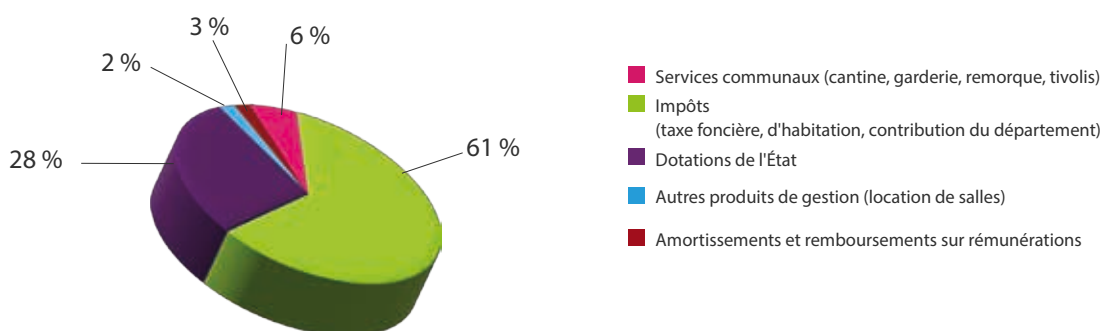
Les **dépenses** de fonctionnement : **TOTAL : 1 024 870 €**



## Analyse des dépenses de fonctionnement :

- **La masse salariale** est contenue entre 2024 et 2025 malgré le recrutement de 2 agents en intérim en fin d'année en particulier pour compenser l'arrêt maladie d'agents titulaires et surtout pour assurer la continuité de la qualité des services de proximité offerts aux habitantes et habitants. Les élues et élus continuent d'avoir une attention sur la qualité de vie au travail des agentes et agents municipaux : protection sociale complémentaire, évolution de leur carrière, formation continue des personnels.
- **Charges à caractère général** : un sinistre au stade a impacté la ligne budgétaire « eau et assainissement » au niveau des charges à caractère général. Le travail de réduction de la consommation d'énergie continue avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur les ateliers municipaux qui permettra à terme l'autoconsommation électrique des bâtiments publics nanteuillais : ateliers, salle des fêtes communale, mairie et école et donc une réduction des coûts significative.
- **En conclusion** et avec le précieux concours des personnels, l'équipe municipale a renouvelé encore une fois cette année son engagement de gérer sagement les dépenses de **fonctionnement** de la commune et d'être force de proposition et d'action notamment en matière énergétique malgré un contexte économique qui sera resté contraint.

Les **recettes** de fonctionnement : **TOTAL : 1 240 213 €**



# Retour sur le budget 2025

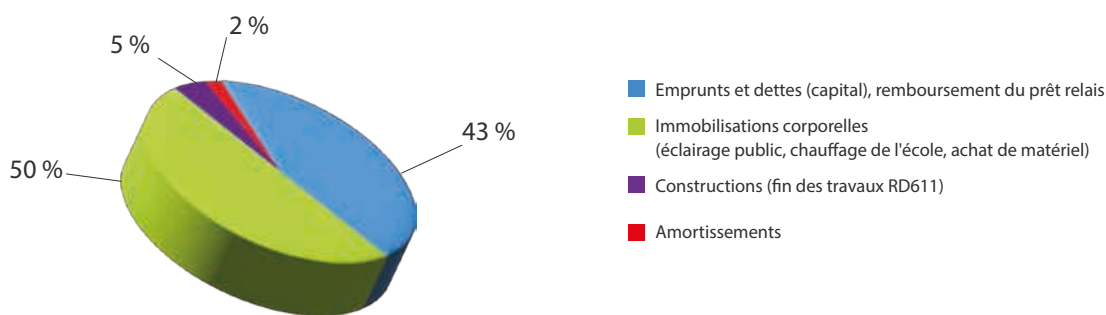
## Analyse des recettes de fonctionnement :

- **Les dotations de l'État** restent stables voire en légère hausse (2568 € en plus par rapport à l'année dernière pour la dotation biodiversité)
- **Les produits de service** garderie et cantine conservent un montant similaire à 2024 (65 000 €) tout en continuant le travail sur la loi EGalim au niveau de la restauration collective publique (au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio).

**Bilan chiffré du fonctionnement :** pour l'année 2025, la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement permet de dégager un excédent d'environ 215 000 €. L'objectif de préserver un excédent de fonctionnement autour de 200 000 € fixé depuis le début de la mandature 2020-2025 est encore atteint cette année.

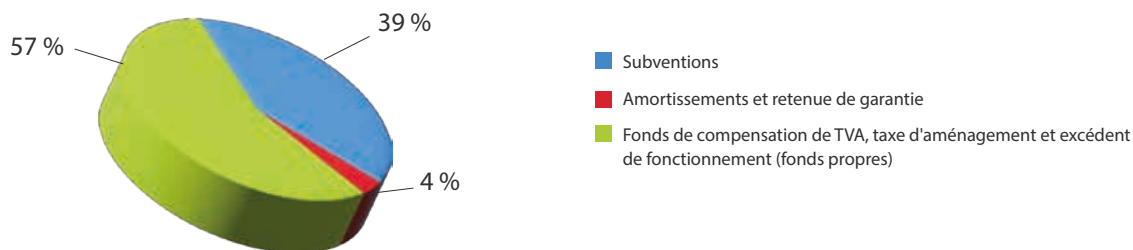
## Les investissements :

### Les dépenses en investissement : TOTAL : 509 174 €



Les travaux concernant la Route Départementale RD 611 sont terminés avec un reliquat d'environ 50 000 €. Le remboursement du prêt relais est effectué (100 000 €). Comme indiqué précédemment, le projet phare de cette année aura été l'installation photovoltaïque sur le toit des ateliers municipaux dans la continuité des travaux d'économie d'énergie, installation qui devrait coûter moins cher qu'escompté (40 000 € soit 5000 € d'économisés). La rue de la Guérandière et la rue des Sources ont été rénovées pour un coût d'environ 40 000 €.

### Les recettes en investissement : TOTAL : 603 002 €



- **Bilan de l'investissement :** la différence entre les dépenses et les recettes **d'investissement** fait apparaître un excédent de 94 000 €.
- Les dépenses engagées et non encore réalisées par la collectivité en termes d'investissement s'élèvent à 89 000 € et seront inscrites sur le Budget Primitif 2026 conformément à la législation au titre des restes à réaliser.
- Pour autant les résultats de l'exercice 2025 s'élèvent à environ 309 000 € soit un excédent positif et au cumulé entre le fonctionnement et l'investissement de 522 000 €.

## Les règles d'urbanisme

Pour rappel, toute nouvelle construction ou aménagement sur une construction existante (modification de l'aspect extérieur, crépis, mur de clôture, piscine, changement de destination ...) est soumis à déclaration en mairie.

Pour plus de renseignements, le service urbanisme reste à votre disposition.

N'hésitez pas à le contacter au : **05 49 76 56 79** ou par mail à : [urbanisme.nanteuil79@orange.fr](mailto:urbanisme.nanteuil79@orange.fr)

## Les règles de civisme

### Installation sur la commune

Vous êtes récemment arrivée, arrivé sur la commune ?

Nous vous souhaitons la bienvenue et vous remercions de passer à la mairie pour vous faire connaître et obtenir les informations utiles à votre installation.

### Les bruits

Le bruit peut être sanctionné dès lors « qu'il porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ». Selon l'arrêté préfectoral réglementant les bruits de voisinage dans le département des Deux-Sèvres : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de

leur intensité sonore telles que les tondeuses ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables :**  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- **Les samedis :**  
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- **Les dimanches et jours fériés :**  
de 10 h à 12 h

### Sur la voie publique, j'aime mon chien "au sens propre"

Pour remercier d'une certaine manière les propriétaires de chiens qui jouent déjà le jeu de ramasser leurs déjections canines avec leurs propres sacs et leur éviter de les ramener à la maison et pour encourager aussi d'autres habitants et habitantes à prendre cette bonne habi-

tude\*, la commune a placé des distributeurs de sacs à des points de promenade régulière : à droite de la salle des fêtes communale en direction du city stade, place de l'église et au parc Gaston Fournier à Pallu.

*\* Rappelons aussi que la loi indique qu'un propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique encourt une amende de 135 € s'il est pris en flagrant délit.*

### Les bacs de collecte des ordures ménagères et des emballages

Le SMC assure la collecte des ordures ménagères et des emballages sur notre territoire : bacs à couvercle vert pour les ordures ménagères et bacs à couvercle jaune pour les emballages.

Les bacs sont collectés alternativement tous les quinze jours. Nous vous rappelons qu'ils doivent être sortis la veille de la collecte au point de regroupement. Ils doivent être rentrés le plus tôt après la collecte.

Dans tous les cas, nous vous remercions de ne pas laisser vos bacs toute la semaine sur le point de collecte. Ces opérations sont effectuées sous la responsabilité des usagers qui détiennent la garde juridique des bacs.

Les bacs qui resteraient sur la voie publique en dehors de la plage horaire prévue seront repris par le SMC et leurs utilisateurs pourront être passibles d'une amende.

### Limitation de vitesse

Petit rappel : la vitesse en agglomération est limitée à 50 km/h, voire 30 km/h notamment autour du groupe scolaire. Pour la sécurité de toutes et tous, notamment des enfants aux abords de l'école, il est impératif de respecter cette limitation. Il est également rappelé la nécessité d'utiliser les passages piétons, en particulier aux abords du groupe scolaire, et de bien respecter les places de stationnement.

Par ailleurs, la gendarmerie vous informe que des contrôles d'alcoolémie et de vitesse peuvent être plus fréquents sur le territoire.

# Les règles de civisme

## Dispositif voisins vigilants

Ce dispositif existe sur la commune depuis 2019, grâce à la signature d'une convention entre la mairie et la gendarmerie. Il est fondé sur la solidarité de voisinage et vise à développer un comportement de nature à mettre en échec la délinquance, les vols. Les voisins vigilants ne surveillent pas leurs voisins ! Ils peuvent être en revanche des relais entre les habitantes et habitants et la gendarmerie. Pour l'instant, ce dispositif ne concerne que certains secteurs de la commune.



## La gendarmerie vous informe

La Gendarmerie de Saint-Maixent L'École a mis en place depuis janvier 2024 un nouveau dispositif d'accueil des personnes désirant déposer plainte. Ce dispositif vise à améliorer l'accueil en permettant de mieux échelonner les visites et ainsi offrir une prise en charge, pour les citoyens, rapide et adaptée en fonction des demandes. Ce dispositif va s'appuyer sur le système de pré-plainte en ligne mis en service par le Ministère de l'intérieur.

### En quoi consiste la PRÉ-PLAINTÉ ?

Le ministère de l'intérieur a mis en place un site internet ([www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)) qui permet d'effectuer un signalement pour des faits dont vous êtes victime concernant une atteinte aux biens (vols, dégradations, escroquerie, etc.).

Un système de rendez-vous va être mis en place en s'appuyant sur la pré-plainte : lors de l'accueil physique ou téléphonique d'une personne à la brigade, un rendez-vous sera convenu. A l'issue, cette personne, chez elle, établira une pré-plainte en ligne dans laquelle elle indiquera les circonstances de sa plainte (date, heure, lieu etc...).

## Dépôts sauvages

Les dépôts de déchets en tout genre (déchets verts, gravats, terre, restes de construction etc.) en pleine nature sont interdits. Outre le fait de générer de la pollution, ils engendrent des frais pour la commune car elle doit prendre à sa charge les frais de dépollution.

Une déchetterie est à votre disposition à Saint-Maixent l'École, la carte d'accès est gratuite.

Nous comptons actuellement 8 référentes et référents :

- Mme C. Broussard et M. B. Broussard pour La Ripaille, M. R. Bruneau pour Chavagné, M. J.-M. Trouvé pour les hauts de Nanteuil
- M. J. Bizet pour les Platins, Bel Air et La rue du Chêne
- Mme C. Soyer, M. R. Trouvé pour le bourg
- M. G. Bonnard pour l'avenue de la Renaissance, la rue de La Maladrerie et la rue de la Cueilie.

Nous rappelons par ailleurs à la population d'être vigilante face au démarchage abusif.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie.

Notre Gendarmerie recevra un mail contenant ces informations qui lui permettront de préparer les documents officiels du procès-verbal et de mieux connaître le dossier.

Si les personnes ne sont pas en mesure de réaliser une pré-plainte en ligne, l'accueil sera toujours assuré directement à la Gendarmerie et les éléments seront recueillis lors de son rendez-vous. Les rendez-vous sont proposés du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h (tel : **05 49 05 50 12**).

Les horaires d'ouverture habituels de la brigade restent inchangés, sauf le dimanche et les jours fériés, où la brigade sera fermée.

Cette démarche vise essentiellement à faire gagner du temps aux victimes, lors de sa présentation à la Gendarmerie. En prenant rendez-vous, les personnes n'auront plus à attendre leur tour et la saisie de la pré-plainte en ligne permettra à l'enquêteur qui recevra le dossier de mieux connaître son affaire et de mieux préparer son entretien.

Pour les crimes flagrants ou les délits graves, les victimes seront immédiatement prises en compte par l'enquêteur en charge de l'accueil ou par un OPJ (dimanche et jours fériés compris).

Vous trouverez le document de pré-plainte sur le site internet de la commune.

# Préservation de l'environnement

## Brûlots

Ils sont strictement interdits dans les zones urbanisées (circulaire du 18/11/2011 NOR: DEVR1115467C et arrêté préfectoral du 29/06/2010).

Tous les déchets verts (herbe issue de la tonte, feuilles mortes, résidus d'élagage ou de taille de haies, d'arbustes, de débroussaillage) doivent être déposés dans une déchetterie.

Cependant, si le volume est conséquent, la commune met à disposition des habitants une remorque, moyennant la somme de 15 € par enlèvement, et se charge de l'évacuation des déchets une fois celle-ci remplie.

Tout contrevenant pourra être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Pour tout renseignement, merci de contacter le service technique au **06 34 16 18 74**.

## Bornes d'apport volontaire

Les bouteilles, les bocaux, les pots et les flacons en verre doivent être triés et déposés dans les bornes d'apport volontaire.

Il faut cependant enlever au préalable les bouchons et couvercles en métal. Les couvercles et capsules peuvent être mis dans le bac à couvercle jaune.

7 bornes sont présentes sur notre commune :



Frangeon



Bellevue

Carrefour



Chavagné



Faye



Pallu/Mont Alaric



Rue du Chêne

Plus d'informations  
sur le site du SMC :  
<https://www.smc79.fr/>



Salle des fêtes

## Taille des haies

Nous rappelons aux propriétaires la nécessité de tailler régulièrement leurs haies qui dépassent sur le domaine public, notamment quand elles peuvent gêner le passage ou la visibilité des riverains et des services techniques.

## Cimetières

Afin de faciliter le travail des agents du service technique, nous invitons la population à effectuer le mieux possible le tri des déchets en utilisant les bacs à votre disposition : le bac à déchets organiques (plantes, fleurs, terre ...), le bac à déchets plastiques (pots uniquement) et le bac à

déchets non valorisés (film plastique, mousse, ruban, gravats, pierre ...). Par ailleurs, tous les pots de fleurs récupérés sur l'espace public (allées, espace commun) seront systématiquement enlevés.

# Préservation de l'environnement

## Lutte contre les frelons asiatiques

La commune participe pour un montant de 60 € à la destruction des nids de frelons asiatiques, sur présentation de la facture et fourniture d'un RIB.

## La gestion des animaux blessés, en divagation ou décédés

Nous sommes toutes et tous susceptibles de trouver un animal blessé, décédé ou en simple divagation (domestique ou sauvage) sur l'espace public. Dans ce cas, conformément à la législation, il vous faut contacter la mairie du territoire sur lequel vous trouvez cet animal. Chaque commune est responsable des animaux uniquement sur son espace public. Si c'est urgent et si la mairie est fermée, vous pouvez contacter la gendarmerie qui préviendra alors la personne élue d'astreinte en dehors des heures d'ouverture.

### **Quelques exemples pratiques que vous pouvez rencontrer :**

Vous trouvez un animal décédé : Ce n'est pas une urgence. Il faut uniquement vérifier que le cadavre ne représente pas un danger (animal au milieu d'une route par exemple).

Si vous pouvez le mettre sur le côté, vous pourrez alors attendre l'ouverture de la mairie pour alerter.

Vous trouvez un animal blessé et dont la vie est danger : C'est une urgence. Il vous faut prévenir la mairie qui prendra en charge l'animal et recherchera son éventuel propriétaire.

Vous repérez un animal en divagation : Il vous faut prévenir la mairie si celui-ci représente un danger ou erre depuis plusieurs jours. Un chat qui passe de jardin en jardin ne fait pas l'objet d'une information en mairie. En revanche, un chat affamé qui erre depuis plusieurs jours sur un même site doit faire l'objet d'une communication en mairie. Mais ce n'est pas une urgence !

Vous trouvez un chien qui erre sur une route : Il faut prévenir la mairie concernée et c'est une urgence car ce dernier peut occasionner un accident et se mettre en danger.

## Nos animaux domestiques : civisme et sécurité

**Identification** : tous vos animaux doivent être identifiés. C'est une obligation depuis 2012.

**Divagation** : si vous êtes propriétaires d'animaux, nous comptons vivement sur votre civisme afin de prévenir les cas de divagation. Il est important pour la sécurité de toutes et tous et de vos animaux de veiller à ce que ces derniers ne se retrouvent pas sur l'espace public sans votre surveillance. Si jamais les agents communaux sont amenés à récupérer votre animal, il vous en coûtera 70€ pour la capture et 10 € par jour de fourrière.

**Chiens en laisse** : la tenue en laisse de votre chien est obligatoire sur tout l'espace Christophe BILLEROT et dans nos 2 cimetières communaux.

**Nuisances sonores** : concernant les aboiements et miaulements intempestifs, en tant que propriétaires, il est de votre responsabilité de veiller à ne pas nuire à la tranquillité de votre entourage.

**Les chiens catégorisés** : ils doivent faire l'objet d'un permis de détention.

## Stérilisation de la population féline errante

Pour réguler simplement et efficacement la reproduction de la population féline errante (chats sauvages, non abordables et sans personne détentrice) et éviter les désagréments liés au marquage de territoire et aux miaulements intempestifs, la commune poursuit ses campagnes de stérilisation et d'identification, en partenariat avec l'association APA (Amour et protection des animaux) et une clinique vétérinaire de Saint-Maixent L'Ecole.

La campagne de cette année a été couronnée de succès puisque 4 femelles et 2 mâles ont été capturés.

Nous rappelons aux propriétaires que l'identification de leur animal est obligatoire depuis le 1er janvier 2012. Si vous avez connaissance de chats sans maître, nous vous remercions de contacter une association de défense des animaux. Vous pouvez également signaler ces chats à la mairie. Une personne élue déterminera si ceux-ci pourront ou non faire partie de la campagne de stérilisation de l'année en cours.

# Préservation de l'environnement

## Rappel : rejets interdits pour les particuliers dans les réseaux d'assainissement

Les principaux rejets interdits dans les réseaux d'assainissement sont les peintures (dont peinture à l'eau), les produits corrosifs (solvants, diluants), les petits déchets du quotidien (mégots, chewing-gum, déjections canines, cotons-tiges...), les produits phytosanitaires, les lingettes, les résidus de chantier comme le ciment, les gravats, la colle ou encore le béton...), les huiles (friture), les graisses et les hydrocarbures.

Ils nuisent tout simplement à la santé des habitants et des animaux.

Le réseau des eaux usées achemine les eaux sales provenant de l'intérieur des habitations vers un système de traitement : la station d'épuration. Une fois dépolluées, ces dernières rejoignent le milieu naturel.

Le réseau des eaux pluviales dirige directement les eaux de pluie vers le milieu naturel le plus proche (cours d'eau, fossé) via des « avaloirs ».

Les 2 réseaux constituent les réseaux d'assainissement et se doivent d'être respectés dans tous les cas pour la santé de toutes et tous.

Concernant la réglementation, même localement :

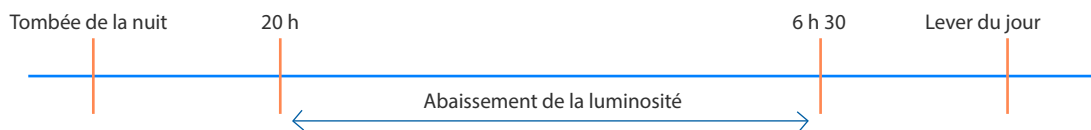
Toute personne qui jette, déverse ou laisse écouler dans le milieu naturel des substances toxiques peut être poursuivie (article L432-2 du Code de l'Environnement, jusqu'à 18 000 € d'amende potentielle).

## L'éclairage public

A Nanteuil, tous les postes de commandes des éclairages publics comportent des horloges astronomiques, c'est-à-dire que l'extinction du matin et l'allumage du soir évoluent automatiquement au gré des saisons.

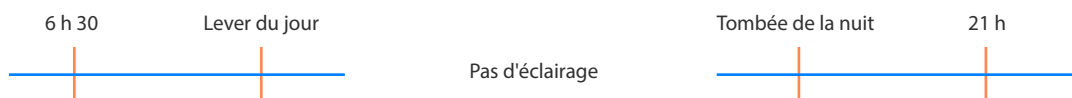
Il existe 2 types de réglages sur notre commune :

- La rue de la renaissance qui va de la sortie de Saint-Maixent-l'École à la sortie de Nanteuil direction Poitiers, qui est éclairée toute la nuit, avec un abaissement de la luminosité de 20h à 6h30



- Pour le reste de la commune, les horaires sont les suivants :

6h30 le matin jusqu'au lever du jour  
Tombée de la nuit jusqu'à 21h



Si vous constatez des éclairages défectueux ou des anomalies dans le fonctionnement, n'hésitez pas à le signaler à la mairie. Nous ferons au mieux pour faire intervenir notre prestataire. Il faut parfois faire preuve de patience car ces interventions ne sont pas toujours aisées. Ne vous inquiétez pas si la réparation n'est pas immédiate car lorsqu'un seul candélabre est défectueux, compte tenu des coûts et difficultés d'intervention, nous attendons parfois d'avoir à régler plusieurs dysfonctionnements avant de déclencher une intervention.

# Communauté de communes

## Aide au financement du permis de conduire : jusqu'à 600 €



La Communauté de communes Haut Val de Sèvre soutient la mobilité des habitants avec une aide pour le permis B ou AM (voiture, cyclomoteur, voiturette).

Objectif : faciliter l'accès à l'emploi et aux services de proximité.

### Montant de l'aide :

- 600 € pour le permis B
- 100 € pour le permis AM

### Conditions :

- Être âgé(e) de 17 ans ou plus et résider sur le territoire
- Inscription en auto-école et évaluation de conduite effectuée
- Diagnostic mobilité préalable avec la conseillère dédiée

- Sous conditions de ressources (ex. : 1 personne = 1 435 € max)

### Comment faire ?

Prenez rendez-vous avec Nathalie Raynaud, conseillère mobilité :

33 bis rue de la Marne, Saint-Maixent-l'École

**06 46 78 60 97** – [mobilites@cif-sp.org](mailto:mobilites@cif-sp.org)

La commission du CIAS étudiera votre dossier. Téléchargez le règlement et préparez vos justificatifs (revenus, domicile, évaluation, diagnostic).



## BlaBlaCar Daily

### Adoptez le covoiturage au quotidien !

En 2024, la Communauté de communes Haut Val de Sèvre a signé un partenariat avec BlaBlaCar Daily pour faciliter vos déplacements quotidiens. Aujourd'hui, près de 4 100 covoitureurs sont inscrits et réalisent environ 20 000 trajets par an.

Pourquoi pas vous ?

Le covoiturage, c'est simple et flexible : commencez par un jour par semaine, puis augmentez si cela vous convient. Grâce à ce partenariat, les passagers voyagent gratuitement et les conducteurs reçoivent 2 € par trajet et par passager.

Les avantages sont nombreux :

- Moins d'embouteillages et de problèmes de stationnement, notamment sur la liaison Niort-Saint-Maixent.

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Un moment convivial pour partager la route.
- Une solution adaptée à des horaires décalés, des trajets partiels ou des lieux isolés.

Prêt à essayer ? Inscrivez-vous et testez dès maintenant.



## Récupérateur d'eaux pluviales : aide à l'achat

Dans le cadre de son action en faveur de l'environnement, la Communauté de Communes propose aux habitants du Haut Val de Sèvre une aide pour l'achat d'un système de récupération des eaux pluviales. N'hésitez pas à candidater !

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes.

Tel. **05 49 06 87 46**

Courriel : [pcaet@cc-hvs.fr](mailto:pcaet@cc-hvs.fr)

# Communauté de communes

## Consultation médicale hors les murs

Dans le cadre du contrat local de santé Haut Val de Sèvre et Mellois, des consultations gratuites et anonymes sont mises en place de façon régulières sur le territoire.

Pour en savoir plus une plaquette est disponible à l'accueil de M.E.S. Services à Saint-Maixent-l'École, dans les mairies ou bien en ligne sur le site web de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre rubrique « Action sociale et santé ».



## Avec Cycloval, je teste l'électrique par tous les temps

Abonnement à moins 50% du 3 novembre 2025 au 28 février 2026. Tarif haute saison de 30 à 40 € par mois selon le modèle.

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, engagée dans un Plan Climat Air Energie Territorial, encourage les mobilités durables pour réduire le recours à la voiture individuelle, notamment pour les trajets du quotidien. Le service CycloVal permet aux habitants de tester un vélo à assistance électrique durant plusieurs mois avant de prendre la décision d'acheter votre propre équipement.

### Qui peut en bénéficier ?

Toute personne majeure ayant sa résidence principale sur le territoire de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, dans la limite de 2 vélos par foyer.

- Durée de location, trois possibilités sont offertes : 3 mois – 6 mois – 12 mois
- 1 mois d'essai

Nouveau : Pour permettre à tous de louer un Vélo à Assistance Électrique (VAE) CycloVal propose des vélos de taille différentes (XS et XL) qui viennent compléter la flotte des 68 vélos de taille moyenne (M/L).

Cycloval, le vélo en famille c'est possible ! Testez nos vélos à assistance électrique : cargo et vélo rallongé. Location 1 semaine ou 1 mois renouvelable selon disponibilité.

Pensez aussi à réserver un siège enfant. C'est gratuit !

Mobilité réduite : testez également le tricycle aux mêmes conditions de location que les vélos familiaux.

Régie Mobilité

Tel. **05 49 06 87 46**



## Le numérique et vous

Besoin d'aide avec le numérique ? Saviez-vous qu'à Saint-Maixent-l'École dans le bâtiment M.E.S. service, en plus des Conseillères France Services il existe un espace numérique tout public gratuit ? Vous pouvez y venir pour apprendre à utiliser un ordinateur, faire vos démarches en ligne ou poser vos questions. Une conseillère est là pour vous aider sur rendez-vous.



Contact : conseillère numérique

Tél. **05 49 76 79 44**

## Festival Traverse !

De retour du 15 au 19 juillet 2026

Des spectacles pour tous les publics !



Site : <https://festival-traverse.fr/>

Retrouver le festival sur Facebook et Instagram.

# Communauté de communes

## Rénover votre logement ? Un service gratuit pour vous accompagner

Vous êtes propriétaire ou copropriétaire et vous pensez à rénover votre logement ? L'Espace Conseil France Rénov' Mellois Sèvre Gâtine est là pour vous aider gratuitement.

### Ce que vous pouvez y trouver :

- Des conseils neutres et gratuits
- Un accompagnement pour la rénovation énergétique, l'adaptation du logement à l'autonomie, ou la lutte contre l'habitat dégradé
- Des permanences près de chez vous, sur rendez-vous

### Où rencontrer un conseiller en Haut Val de Sèvre ?

- Saint-Maixent-l'École : 1<sup>er</sup> jeudi du mois, 9h-12h (à M.E.S. Services)
- Pamproux : 1<sup>er</sup> jeudi du mois, 14h-17h (à la Mairie)
- La Crèche : 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, 9h-12h (dans les locaux du CRER)

Contact : CRER – Centre Régional des Énergies Renouvelables

8 rue Jacques Cartier, ZA de Bausais, La Crèche

[contact@crer.info](mailto:contact@crer.info)

**05 49 08 99 14 / 05 49 08 24 24**



La vie pratique

## Tarifs de location de la salle des fêtes au 1<sup>er</sup> janvier 2026

Tarif unique toute l'année chauffage l'hiver et climatisation l'été	SALLE CHEMINÉE	BAR	OFFICE/BAR (Hors week-end)	OFFICE BAR SALLE PARQUET	ENSEMBLE DES SALLES
<b>Associations Nanteuillaises</b>	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
<b>Entreprises et particuliers Nanteuillais</b>					
Demi-journée	35 €	45 €	60 €	85 €	110 €
Journée	60 €	85 €	110 €	160 €	200 €
Week-end				210 €	270 €
<b>Entreprises, particuliers et associations hors commune</b>					
Demi-journée	45 €	85 €	95 €	120 €	200 €
Journée	95 €	145 €	180 €	240 €	400 €
Week-end				360 €	500 €
Location longue durée (semaines)	55 €/jour				
Option vidéo projecteur					100 €

## Tarifs communaux

CIMETIÈRE	
CONCESSION de 2 m <sup>2</sup> pour 30 ans	100 €
CAVURNE 15 ans	170 €
CAVURNE 30 ans	300 €
COLOMBARIUM 15 ans	240 €
COLOMBARIUM 30 ans	400 €

TIVOLI	
Location du lundi au jeudi	80 €
location du vendredi au lundi	80 €
REMORQUE TOUR	15 €

## Démographie 2025

### Décès

- M. René MERCIER le 28 janvier 2025
- M. Maurice ROBIN le 6 février 2025
- M. Pierre LACROIX le 2 avril 2025
- Mme Nicole DUBREUIL épouse LE COROLLER le 21 avril 2025
- M. Jean-Jacques DEMOURON le 27 avril 2025
- M. Michel PHILIPPONNEAU le 30 avril 2025
- Mme Monique LEYER épouse MERCIER le 8 mai 2025
- M. Joël MARCHETEAU le 9 mai 2025
- M. Jacques PICARD le 26 mai 2025
- M. Christian JAMMET le 30 mai 2025
- Mme Monique GAGNADOUX épouse ROBIN le 9 août 2025
- M. André PAPOT le 14 août 2025
- M. Jean-Marie LABASSE le 21 août 2025
- Mme Nicole SIVADIER épouse PIN le 19 septembre 2025
- Mme Chantal SAUZEAU épouse DELAUMÔNE le 9 décembre 2025
- M. René LEBARBIER le 21 décembre 2025



### Naissances

- Léon ROBERT le 17 janvier 2025
- Adèle ASAITIE LORIOUX le 21 janvier 2025
- Juline NICOLAS le 6 février 2025
- Jade NICOLAS le 6 février 2025
- Emylia GAUTIER le 15 février 2025
- Cyana JEAN-BAPTISTE le 27 février 2025
- Olivia BICHON le 1er avril 2025
- Timéo MOTILLON le 6 avril 2025
- Elyjah ALBERT le 17 juillet 2025
- Elise MASSON le 08 novembre 2025
- Isaac VIEIRA le 10 décembre 2025
- Lino SICOT le 21 décembre 2025



### Mariages

- Mme Vanessa LEMIRE et M. Lucas MOUGON le 21 juin 2025
- Mme Isabelle BERNARD et M. Patrick VIGNAL le 25 octobre 2025



### PACS

- Mme Romane DUBOIS et M. Anthonin GOUILLARD le 23 août 2025
- Mme Camille GUERINEAU et M. Vivien BOUCHET le 25 septembre 2025



## La garde d'enfants

### Des assistantes maternelles sont présentes sur la commune :

- BERTHIAS Carole - 52 rue de la Ceresaie - **06 77 62 52 07**
- MITTERNIQUE-HERMENT Laetitia - 7A rue de la Ceresaie - **06 65 17 81 60**



# Le mot de la directrice du groupe scolaire

La rentrée du lundi 1<sup>er</sup> septembre s'est bien déroulée. Une nouvelle année scolaire débute pour les enfants et l'équipe éducative qui les accompagne. Cartable tout neuf pour certains, sur le dos en version traditionnelle ou à roulettes pour d'autres, ils ont pu essayer leur matériel tout juste sorti de l'emballage dès la première journée.

Toute l'équipe du Groupe Scolaire Michel Gabriel a été ravie d'accueillir 142 élèves dont 14 enfants de petite section et trois nouvelles enseignantes à qui nous souhaitons la bienvenue.

- Mme Céline RENOUX remplace Mme Sophie BOUCHER.
- Mme Charline VENDIER remplace Mme Cynthia ITHURBURE pour la classe d'UEE.
- Mme Laura MAYET effectue la décharge de direction tous les mardis et un jeudi sur trois, elle remplace Marion BOISSINNOT.

Les élèves sont répartis de la façon suivante :

- Classe 1 : Lydie BEAUMONT (enseignante) et Florence NEVEU (ATSEM) : 14 petits et 16 moyens,
- Classe 2 : Catherine LE ROUX MOLLIER (enseignante) et Jennifer OMAR (ATSEM) : 6 moyens et 18 grands,

- Classe 3 : Elodie JOANNES (enseignante) : 11 CP et 9 CE1,
- Classe 4 : Isabelle LEDON-BERNARDEAU et Laura MAYET (enseignantes) : 13 CE1 et 7 CE2,
- Classe 5 : Nathalie BOINIER (enseignante) : 10 CE2 et 13 CM1,
- Classe 6 : Celine RENOUX (enseignante) : 5 CM1 et 20 CM2,
- Classe 7 : Charline VENDIER (enseignante) : 6 UEE.

Comme l'année passée, de nombreux projets sont envisagés : sorties médiathèque de Saint-Maixent l'École, sorties piscine, concerts JMF (Jeunesse Musicale de France), les Petits Champions de la lecture (concours), des projets solidaires et civiques comme la course ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies), Octobre Rose, le Téléthon, élection des nouveaux conseillers municipaux des jeunes, et encore d'autres sorties pédagogiques qui restent à définir.

Il me reste à souhaiter une année scolaire 2025/2026 sereine et pleine de réussites pour chaque élève de l'école.

Isabelle Ledon Bernardeau



## Le conseil municipal des jeunes

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, 9 élèves (CM1 – CM2) du Groupe Scolaire Michel Gabriel ont été élus au conseil municipal des jeunes le 7 JANVIER 2025.

Leur nouveau projet va être mis en place : RÉAMENAGEMENT DE LA COUR DE RÉCRÉATION.

- Une fresque va être peinte sur un mur (nous avons l'autorisation des propriétaires)
- La table de ping-pong et le cabanon vont être repeints
- Le bac à sable sera remplacé par une structure et 2 arbres seront plantés à côté
- Des bancs (dont un banc de l'amitié) seront installés
- Des porte-manteaux seront rajoutés également au fond de la cour pour y accrocher les vestes pendant la récréation
- Des poubelles supplémentaires seront installées
- 1 miroir dans les toilettes garçons et filles va être installé
- Des plantes et des fleurs seront plantées dans la petite cour
- Un potager serait le bienvenu dans le terrain (en haut)
- Le CMJ souhaiterait également une ruche.



Ils participent aux manifestations de la commune (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre). 4 élus ont rejoint la sixième.

Merci à LEONIE – MYRTILLE – MATTIS – RAYAN pour leur dévouement et leur participation à ce conseil.



Le 18 novembre 2025 une élection a eu lieu pour élire 4 remplaçants : BENJAMIN – JANE – MATHIEU – ANABELLA.

Ce sont des élèves de CM1 qui siègent deux ans au conseil.

Ce conseil municipal des jeunes est sous la houlette de M. LE MAIRE, l'adjointe aux affaires scolaires Suzette AUZANNET et 2 élues de la commission enfance et jeunesse : Nadine ROLLANDEAU et Nathalie LIEVENS.

MERCI à Sandra BONNIN-LEGRAND pour son implication.

A bientôt pour de nouveaux projets car ils sont très motivés.



# Les actions municipales

## Les vœux du maire

Le mercredi 15 janvier, le maire et le conseil municipal ont accueilli dans la salle des fêtes une assemblée nombreuse pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce fut l'occasion pour Alain Bordage de réaliser le bilan des actions menées avec notamment l'achèvement des travaux de la RD 611, l'installation de nouveaux jeux pour enfants à proximité de la salle des fêtes, la création d'un verger dans un terrain rue des Sources.

Il a également évoqué les nombreux projets pour 2025 dont l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux, le changement du chauffage de l'école, la peinture extérieure de la salle des fêtes.

Il a salué la présence des membres du conseil municipal des jeunes, soulignant leur engagement dans différents projets de solidarité et de mémoire et les remerciant de leur implication.

## Le repas des aînées et des aînés

Le repas s'est déroulé le samedi 25 janvier 2025. 144 personnes ont pu partager ce moment tout en convivialité et riche en échanges avec les personnes élues présentes.

Le repas était réalisé par le traiteur Canivet & Associés et l'ambiance assurée par Grégory Bercé.

Pour continuer à tisser le lien intergénérationnel, ce sont les enfants de la garderie qui ont réalisé les menus pour nos Aînées et Aînés.

Le service quant à lui a été assuré par les élues et élus, leurs conjointes et conjoints, bien souvent dans l'ombre, mais qui répondent toujours présentes et présents pour nos manifestations municipales, merci encore à toutes et tous.



## À la rencontre des habitantes et habitants lors les réunions de quartier

Les samedis 29 mars et 5 avril ainsi que le dimanche 6 avril, des rencontres se sont déroulées dans différents quartiers de notre commune. Ces moments partagés ont été l'occasion pour les élues et élus de répondre aux questions et de partager des informations sous un soleil printanier.

Merci aux habitantes et aux habitants qui se sont déplacés pour échanger.



## Les actions municipales

### Mai à vélo

Le Haut Val de Sèvre a participé à la 5<sup>ème</sup> édition nationale de "Mai à vélo", en proposant plusieurs rendez-vous durant le mois de mai afin d'encourager la pratique du vélo.

Le samedi 17 mai s'est déroulée une balade en vélo de 12 kms au départ de Saint-Martin de Saint-Maixent qui passait par notre commune. Cette balade fut l'occasion de (re)décou-



vrir des itinéraires cyclables aménagés qui permettent de circuler en toute sécurité sur notre territoire. Au total, ce sont 16 événements qui ont été organisés dans 6 communes pendant ce mois de mai.



### La balade pédestre "Sur les pas d'Edmond Proust"

Le samedi 24 mai, un groupe de marcheurs et marcheuses accompagnés de membres du Conseil municipal des jeunes a cheminé sur les pas du résistant Edmond Proust entre Sainte-Eanne, Saint-Martin de Saint-Maixent et Nanteuil. Des prises de parole des jeunes élues et élus ont ponctué cette balade de 13 kms pour rappeler l'engagement et les actions des groupes de résistance dans le Haut Val de Sèvre. La pause fraîcheur au parc Gaston Fournier a été très appréciée.



Cette manifestation est réalisée avec le soutien des communes de Sainte-Eanne, Saint-Martin-de-Saint-Maixent et Nanteuil, des conseils de jeunes de Saint-Martin de Saint-Maixent et de Nanteuil, de la Ligue de l'enseignement et de la Députée Delphine Batho.



# Les actions municipales

## Les festivités du 13 juillet

Notre traditionnel repas champêtre du 13 juillet a réuni pas moins de 130 personnes, pour un moment de convivialité.

Rappelons que l'apéritif est offert par la mairie à l'ensemble de la population qui le souhaite. La soirée peut se poursuivre ensuite pour partager le repas, sur inscription auprès des services administratifs.



Nous accueillons également les amis des Nanteuillais.

Cette année, en raison de la sécheresse, nous avons pris la décision d'annuler la retraite aux flambeaux ainsi que le feu d'artifices comme l'ensemble des communes voisines.



## La 5<sup>ème</sup> édition du P'tit Marché nanteuillais

Le P'tit Marché s'est tenu le vendredi 29 août. L'ensemble municipal remercie chaleureusement l'ensemble des producteurs et productrices qui répondent présents chaque année ; ils étaient au nombre de dix.

Des tables étaient mises à disposition et chacun a composé son repas comme il le souhaitait (charcuterie, fromages, miel, confiture, tartinade et repas élaboré par nos producteurs, bière, vin, boulangerie, pâtisserie...). La soirée fut animée par le duo AL Cove et D-Lys DeCoeur. Pour clôturer la soirée, nous avons pu dévorer des yeux le feu d'artifices du 13 juillet que nous avons reporté pour l'occasion. Merci aux services administratifs et techniques qui orchestrent ce moment.



## Le forum des associations

Le samedi 6 septembre, la 5<sup>ème</sup> édition du forum des associations s'est tenue avec succès grâce aux associations présentes et à leurs bénévoles. Nous avons accueilli des visiteuses et visiteurs à la recherche d'informations ou pour des inscriptions tout l'après-midi, dans une ambiance conviviale.

L'association Nanteuil VTT Passion a proposé une sortie de découverte du VTT.



Les Moments de partage

## Les actions municipales

En fin d'après-midi, un temps de réunion a été organisé avec l'aide des secrétaires pour transmettre des informations et conseils sur différents sujets, comme les demandes de subvention, la mutualisation de certains matériels et les supports de communication.

Souhaitons que ce rendez-vous se maintienne en septembre 2026.

Un grand merci aux associations suivantes :

- Akro d'Scène
- Loisirs Nanteuil Activités
- le Club des Aînés
- Le musée de la TSF
- Nanteuil Animation
- le Football Club Sainte-Eanne
- Le Val de Sèvre Cyclo
- Nanteuil VTT Passion
- Villenfolie



### L'opération Octobre Rose

Au début de mois d'octobre, le maire, son équipe municipale, les personnels de la mairie et des services techniques ainsi que le groupe scolaire (élèves, enseignantes et personnel péri-scolaire) se sont mobilisés en parant de rose différents lieux marquants de notre commune pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Merci encore pour cette mobilisation autour de la promotion de ce dépistage préventif essentiel.



### Les cérémonies commémoratives

Le 8 mai et le 11 novembre ont été de nouveau l'occasion de faire vivre le devoir de mémoire en rendant hommage aux soldats tués lors des deux conflits mondiaux.

Des membres du conseil municipal des jeunes ont participé aux deux cérémonies et nous saluons également l'engagement des jeunes élèves du groupe scolaire qui font résonner, ainsi, les valeurs de la République et de la citoyenneté.



## Les actions municipales



La cérémonie du 11 novembre s'est tenue une nouvelle fois avec la présence d'un piquet d'honneur de l'ENSOA, aux côtés de plusieurs élèves du groupe scolaire, de CE1 au CM2, et d'anciens élèves désormais au collège, devant un public nombreux.



### Le Téléthon 2025



Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, les communes de Nanteuil et d'Exireuil ont réuni leurs forces pour offrir un bel élan de solidarité pour le Téléthon : le week-end était riche en activités !

Encadrées par nos diverses associations, le Téléthon Nanteuillais a soufflé ses 30 bougies cette année !

Le lancement a eu lieu aux groupes scolaires de nos 2 communes respectives puis des animations ont ponctué tout le week-end : balade cyclotouriste avec l'association VSC, le VTTéléthon avec Nanteuil VTT Passion et le parcours de marche, un rassemblement des équipes du secteur de Saint-Maixent-l'École par le District de Football des Deux-Sèvres, des loisirs créatifs avec l'Atelier des Lucioles, une séance de gymnastique avec le groupe sénior de LNA, des jeux de cartes avec le Club des Aînés, une exposition de camions de pompiers, un repas crêpes ani-

mé par Sébastien Maye (Merci aussi au club de football de Sainte-Eanne), une tombola avec 92 tirages fournis par des partenaires locaux et nationaux que nous remercions chaleureusement car sans eux cela n'aurait pas été possible.

Nous tenons à remercier toutes les personnes participantes et bénévoles qui ont fait vivre le slogan « Ensemble faisons bouger les lignes ». La somme de 8000 euros a été collectée cette année.

Merci également à l'accueil chaleureux des communes lors du Rallython.

Bravo à toutes et à tous !



Les Moments de partage

## Les actions municipales

### Pour attendre Noël ...

La municipalité a organisé sa traditionnelle soirée « Chants de Noël » le vendredi 19 décembre : la chorale Gospel en Chœur avec ses chanteuses et chanteurs a réuni une centaine de personnes, tous âges confondus, autour d'un feu virtuel. Cette ambiance de Noël a réchauffé les chœurs/les cœurs ! Et les chants Gospel et les chansons traditionnelles de Noël ont résonné dans la salle des fêtes.



Un tirage au sort de la hotte du père Noël a permis d'offrir un panier gourmand à deux personnes chanceuses. La soirée s'est terminée par un temps d'échanges autour d'une brioche accompagnée de vin chaud ou de jus de pommes.



## Dynamisme associatif

*Toutes les associations nanteuillaises ont été, comme les années précédentes, sollicitées pour nous transmettre les informations les concernant. Apparaissent ci-dessous les associations qui l'ont souhaité.*

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre souhaite favoriser et soutenir l'engagement des bénévoles via un service d'accompagnement à la vie associative. La mise en place de ces permanences confirment un partenariat de longue date avec la Ligue de l'Enseignement notamment à travers le collectif formation des bénévoles 79.

Les permanences associatives ont pour objectif d'informer et d'orienter les bénévoles. Le coordonnateur accueille gratuitement

tout bénévole du territoire pour une primo-information. Ainsi il apporte des conseils et des informations sur le fonctionnement concernant la vie quotidienne (gestion, statuts, organisation d'évènements...).

### **Les permanences se tiennent :**

Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois à La Crèche de 14h à 17h.

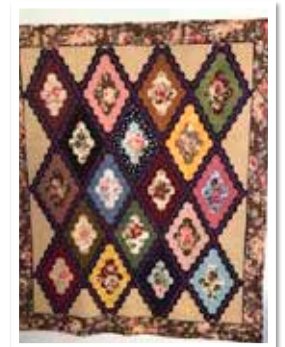
Les mercredis suivants à M.E.S. services Ante 1 rue Denfert Rochereau à Saint-Maixent-l'Ecole de 9h-12h30 / 13h30-17h.

### Club de patchwork « Les Fines Aiguilles »

Le club de Patchwork « Les Fines Aiguilles » se rassemble à l'espace Christophe BILLEROT le lundi de 14h à 17h et le premier lundi de chaque mois de 10h à 17h.

Nous exposerons nos travaux en septembre 2026.

Si vous désirez nous rejoindre, que vous soyez débutantes ou confirmées, vous pouvez contacter : Madame DESCAMPS au 05 49 76 20 19 ou venir nous rendre visite au club.



# Le dynamisme associatif

## L'association AKRO D'SCENE



Préparez vos zygomatiques !

La troupe de théâtre est sur le pont pour vous concocter un moment de pur bonheur avec la pièce en trois actes « Du flouze, du blé, de l'oseille et des thunes » de Jean-Paul CANTINEAUX.

Quatre représentations sont prévues : le samedi 28 février, le dimanche 1er mars, le vendredi 6 mars et le samedi 7 mars 2026. Autant dire qu'il n'y aura pas d'excuse pour manquer ce rendez-vous plein d'humour !

Au programme : quiproquos, dialogues croustillants et situations improbables qui risquent de déclencher quelques fous rires incontrôlables. Les comédiens répètent avec énergie et bonne humeur pour vous offrir un spectacle aussi savoureux qu'une pièce montée... mais sans les miettes !



Un grand merci à la mairie, aux bénévoles qui donnent sans compter, et bien sûr au public fidèle, qui transforme chaque représentation en fête. Sans vous, la scène serait bien vide et nos comédiens parleraient seuls... ce qui, avouons-le, serait un peu triste.

Et si l'aventure vous tente : nous recrutons ! À partir de 15 ans, il suffit d'aimer jouer, rire, et accessoirement avoir envie de faire travailler sa mémoire (oui, les répliques ne s'inventent pas au dernier moment). Alors, prêt(e) à monter sur les planches avec nous ?

Vous pouvez nous suivre sur notre site internet : <http://theatrenanteuil.e-monsite.com>

Et sur notre page Facebook « Akro D'Scène »  
Contact : AUZANNET Suzette **06 19 30 96 86**  
ou par mail : [akroscene.79400@gmail.com](mailto:akroscene.79400@gmail.com)

À très vite "La Mare aux cheins"

## Le Club des Aînés

Les réunions de l'Amicale des Aînés de Nanteuil sont le mardi après midi de 14h à 18h avec jeux de cartes, scrabble, triominos. Le club vous propose trois voyages d'une journée par an, six repas dont un au restaurant et un repas animé, deux concours entre nous avec un lot à chaque participant.

L'assemblée générale a eu lieu le 20 janvier 2026 à 14h.

Nous vous attendons et seront ravis de vous accueillir dans la bonne humeur. A bientôt !



## Le dynamisme associatif

### L'Association de Parents d'élèves de NANTEUIL

L'Association des parents d'élèves de Nanteuil est une association de parents bénévoles qui organise des événements de toutes natures afin de participer aux financements de matériels ou projets scolaires.

Association dynamique, nous organisons tout au long de l'année scolaire des événements ludiques, festifs, conviviaux pour petits et grands.

Par exemple nous proposons cette année encore des ventes de gâteaux la veille des vacances scolaires, des ventes de jus de pomme, de saucissons...etc.

Nous organisons le 29 mars 2026 la 10ème édition de la Course à pied de la Vallée des Sources ouverte à tous (5 et 10 km) avec un parcours d'obstacles gratuit pour les enfants.

Nous réaliserons également les photos scolaires, une vente de sapins de Noël et la traditionnelle Kermesse de fin d'année.

Grâce à l'investissement des parents du bureau, des membres actifs et des bénévoles en collaboration avec la mairie et l'équipe pédagogique, nous réalisons ces projets pour participer à divers financements : transports, coopérative scolaire, voyage ...etc

Suivez-nous sur FB : APE Nanteuil



# Le dynamisme associatif

## Musée TSF

Le musée de la T.S.F. (Radio), association loi 1901, est ouvert depuis plus de 25 ans sur la commune de Nanteuil au 136 rue de Charnay, avec aujourd'hui plus de 500 pièces exposées du poste à galène au matériel des années 60.

Il accueille le public toute l'année de 14 h à 18 h, sur rendez-vous, afin d'assurer une présence technique.

L'entrée individuelle est tarifée à 5 €, par groupe à 4 € et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Pour les personnes nanteuillaises, une réduction de 2 euros sera effectuée sur présentation d'un justificatif de domicile.

La structure est accessible pour les personnes à mobilité réduite.



## Loisirs Nanteuil Activités

Pour cette saison 2025-2026, LNA propose ses activités à 170 adhérents.

Nous proposons cette année 3 nouvelles activités : Pilates, YOGA et séance circuit training/renforcement/cardio.

Des séances ponctuelles vont être proposées comme du QI GONG autour d'une thématique et un duo Self Défense/Sophrologie/relaxation (1 première séance a déjà rencontré le succès).

### Voici les activités hebdomadaires :

- Gymnastique adultes/ senior : Le lundi soir / mardi matin à l'espace Christophe Billerot
- Gymnastique enfant (3-6 ans) : le samedi matin au bâtiment périscolaire
- Pilates : Le mardi soir/jeudi soir au bâtiment périscolaire
- Activité de pratique corporelle : Le mercredi matin au bâtiment périscolaire
- Danse enfants/ados/adultes : Le mardi / mercredi au bâtiment périscolaire
- YOGA : Le jeudi soir au bâtiment périscolaire
- Sophrologie/Relaxation : Le mercredi après-midi / vendredi soir au bâtiment périscolaire
- Circuit training/renforcement/cardio : Le jeudi soir à l'espace Christophe Billerot

Venez intégrer nos activités en cours de saison. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Composition du bureau : Depuis l'AG du 6 Novembre 2024.

- **Présidente** : Delphine BOURGOIN
- **Secrétaire** : Caroline COLOMBARI
- **Secrétaire Adjointe** : Sylvie BONNEAU
- **Trésorière** : Céline MOTTOT
- **Trésorière Adjointe** : Caroline GUILBOT

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en tant que membres actifs.

N'hésitez pas à nous proposer des activités que vous souhaiteriez pratiquer.

Nous vous attendons nombreux lors du gala de fin d'année, le samedi 20 juin 2026.

### Contacts

La liste de nos activités et horaires sont sur le site de la mairie et Facebook.

Delphine BOURGOIN : **06 73 27 59 13**

Email : [loirinsnanteuilactivites@gmail.com](mailto:loirinsnanteuilactivites@gmail.com)

Facebook .com/ Loisirs Nanteuil Activités



# Le dynamisme associatif

## Nanteuil Animation

Bonjour à vous toutes et tous,

Les activités de notre association Nanteuil Animation se perpétuent et ont un succès qui nous honore.

Comme tous les ans le réveillon a rempli la salle, merci au traiteur de Goût CANIVET & ASSOCIES et à VAL DE SAIVRES ANIMATION.

Le beau temps au rendez vous, les 36 HEURES ont connu une très bonne fréquentation les exposants et le public étaient au rendez-vous.

Bien sûr cette réussite est due à tous ceux qui participent à l'organisation et au bon déroulement de cette manifestation, et nous mettons un point d'honneur à remercier toutes ces personnes:

MERCI aux bénévoles qui œuvrent plusieurs jours pour la mise en place des structures,

MERCI aux personnes qui sont présentes le matin à partir de 6 heures pour la mise en place,

MERCI à celles et ceux qui toute la journée ont assuré buvettes et restauration.

Je remercie également les élus qui assurent la sécurité du dimanche et bien sûr l'aide des services techniques toujours présents.

Je tiens à remercier les artisans et commerçants de NANTEUIL ET DES ALENTOURS qui nous sponsorisent pour offrir gratuitement la fête foraine à nos enfants le samedi après-midi.

Merci à vous toutes et tous.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 5 octobre et j'ai été reconduit au poste de Président.

Les bénévoles et le bureau se sont réunis au restaurant à Bois Pouvreau pour un déjeuner convivial.



### POUR 2026

LES 36 HEURES SERONT LES 6 ET 7 JUIN.

Le samedi après-midi : le concours de pétanque et les animations gratuites pour les enfants sont reconduites. Pour des raisons d'organisation, la marche libre balisée se déroulera le samedi après-midi au lieu du dimanche matin,

Le dimanche toute la journée : la brocante /vide grenier avec buvette et restauration rapide sur place.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour l'installation des structures les jours précédant cette manifestation, merci de vous faire connaître auprès du président.

LE RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE LE 31 DÉCEMBRE.

Cette année un nouveau DJ «Star-night» viendra ambiancer cette soirée avec notre traiteur de Goût CANIVET & ASSOCIES pour le repas.

### COMPOSITION DU BUREAU

- **Président** : Jean Michel TROUVE
- **Vice-Président** : Dominique CLABAUT
- **Trésorière** : Annie CLABAUT
- **Trésorier adjoint** : Franck SOUCHARD
- **Secrétaire** : Nathalie SOUCHARD
- **Membres** : Dominique ROEHLLY / Christiane TROUVE / Sylvain ROEHLLY / Fabrice GIRAULT

# Le dynamisme associatif

## Nanteuil VTT Passion

Pour cette année 2025-2026, nous sommes actuellement 87 licenciés :  
12 Marcheurs, 75 Vététistes (34 jeunes et 53 adultes).



**Section Ecole VTT** : Responsable BERNARD Thierry

Ils se réunissent tous les samedis après-midi de 13h30 à 17h au local des associations sous les ordres de notre responsable école VTT, il est accompagné d'une équipe d'encadrants : POIRIER Tony, BODET Patrick, SIMON Jean-Charles, MORIN Jérémy et ROY Jordan. Ils sont tous diplômés UFOLEP et bien sûr sans oublier les parents accompagnateurs. Nous demandons que les enfants de moins de 8 ans soient accompagnés d'un des parents licenciés.

**Section Compétition** : Responsable ROY Jordan  
Nous avons 8 compétiteurs qui représentent nos couleurs sur les différentes courses, départementale, régionale et nationale.

**Section Marche** : Responsable BERNARD Véronique

Ils se réunissent tous les samedis après-midi en même temps que l'école VTT pour découvrir ce que leur a préparé le président comme circuit et (ou) le dimanche matin dans des randonnées organisées dans le secteur.

**Section VTT Dimanche** : Responsable BODET Patrick

Ils se réunissent tous les samedis après-midi en même temps que l'école VTT pour découvrir ce que leur a préparé le président comme circuit et (ou) le dimanche matin dans des randonnées organisées dans le secteur.

**Nos manifestations en 2025**

La Rando qui claque : dimanche 26 Avril 2026



### Prix des licences 2024-2025

	Randonnées pédestres		Vélo éducatif	Cyclo - Cycloport	Cyclo - Cycloport
	Marche nordique			26042 - Cyclo VTT	26042 - Cyclo VTT
	Marche Loisirs		École VTT Compétition	VTT Loisirs	VTT Compétition
Enfants nés en 2015 et après			37 €	51 €	59 €
Jeunes nés entre 2009 et 2014			42 €	55 €	63 €
Adultes nés en 2008 et avant	35 €		44 €	60 €	74 €

Les Moments de partage

# Le dynamisme associatif

## Val de Sèvre Cyclisme



Créé en 2022, le Val de Sèvre Cyclisme est né de la fusion de 2 clubs : Vélo Club St Maixentais et Cyclo Club Nanteuillais

- Il rassemble passionnés, compétiteurs et jeunes talents.
- 100 licenciés (80 cyclistes et 20 marcheurs)
- Catégories : jeunes, adultes, loisirs, compétiteurs, handisport et marche



CYCLOS



MARCHEURS



ST LARY

### Les activités proposées par le VSC :

- Entraînements hebdomadaires pour tous niveaux  
Mardi, jeudi (Place Denfert à St Maixent), samedi (Mutuelle de Poitiers à St Maixent), dimanche (Local - Stade de Nanteuil)
- Participation aux compétitions départementales, régionales et nationales  
1 coureur dans la team Deux Sèvres (participation au tour des Deux Sèvres)  
10 coureurs sur les fédérations UFOLEP FFC et Handisport
- Organisation de courses  
2 Cyclocross  
1 Course sur route (Jeunes et adultes)
- Formation et encadrement des jeunes cyclistes via l'école de vélo  
Entraînement le mercredi après midi
- Section marche (1 sortie par mois)
- Section Handisport  
Participation aux manches de coupe de France



Grand Prix Municipalité 2025

### Saison 2024/2025

- Participation au rallyethon des Nanteuillais le 30 novembre 2024 à Nanteuil
- Cyclo-cross le 22 décembre 2024 à La Mothe Saint Héray
- Galette des rois en 17 janvier 2025 à Nanteuil
- Cyclo-cross le 19 janvier 2025 à La St Maixent
- Course FFC U7 à U17 (École vélo) à St Maixent le 25 mai 2025
- Grand prix de la municipalité de Nanteuil le 6 juillet 2025
- La Nanteuillaise (Marche) / Gravel Tour Nanteuillais le 7 septembre 2025

Toutes personnes intéressées par la pratique du cyclisme ou de la marche peuvent joindre nous contacter par mail [vsc79400@gmail.com](mailto:vsc79400@gmail.com) pour tous renseignements.

<https://valdesevrecyclisme.fr/>



Téléthon 2024

# L'agenda 2026

## Les dates à retenir

Le maintien des événements organisés par la municipalité après le mois de mars est sous réserve du résultat des élections municipales. Seules les manifestations portées par les associations connues lors de la réalisation du bulletin sont indiquées. Pour connaître l'ensemble des événements, consultez la page de la commune : <https://79400nanteuil.fr>.

### FÉVRIER MARS :

- Vendredi 6 mars, samedis 28 février et 7 mars (20h30), dimanche 1er mars (14h30) : représentations théâtrales avec Akro d'Scène
- Dimanche 15 et dimanche 22 mars : élections municipales
- Dimanche 29 mars : course nature La Vallée des Sources et parcours enfants avec l'APE

### AVRIL :

- Dimanche 26 avril : La Rando qui claque avec Nanteuil VTT Passion

### MAI :

- Vendredi 8 mai : cérémonie commémorative devant le Monument aux morts
- Samedi 23 mai : Marche sur les pas d'Edmond Proust (communes de Sainte-Eanne, Saint-Martin de Saint-Maixent et Nanteuil) **(sous réserve)**

### JUIN :

- Samedi 6 et dimanche 7 juin : Les 36 Heures avec Nanteuil Animation
- Samedi 13 juin : La Run Color avec Villenfolie
- Samedi 20 juin : gala des activités de l'association LNA
- Vendredi 26 juin : kermesse du groupe scolaire à l'Espace Christophe Billerot

### JUILLET :

- Dimanche 5 juillet : Grand Prix de la municipalité organisé par le VSC
- Lundi 13 juillet : repas champêtre et feu d'artifice organisés par la municipalité **(sous réserve)**

### AOÛT :

- Vendredi 28 août : marché fermier organisé par la municipalité **(sous réserve)**

### SEPTEMBRE :

- Samedi 5 septembre : forum des associations organisé par la municipalité **(sous réserve)**
- Dimanche 6 septembre : Le Gravel Tour Nanteuillais
- Vendredi 25-Lundi 28 septembre : Exposition des Fines Aiguilles

### NOVEMBRE :

- Mercredi 11 novembre : cérémonie commémorative devant le Monument aux morts

### DÉCEMBRE :

- Vendredi 4 et samedi 5 décembre : Téléthon **(sous réserve)**
- Vendredi 18 décembre : Chants de Noël, animation organisée par la municipalité **(sous réserve)**
- Jeudi 31 décembre : réveillon de la saint Sylvestre organisé par Nanteuil Animation

Retrouvez toutes les informations transmises par les associations sur le site internet de la commune <https://79400nanteuil.fr/>

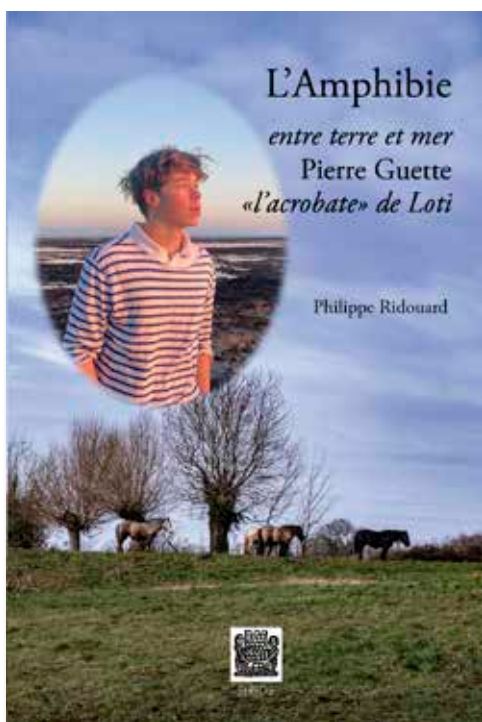
## Pierre Napoléon Auguste Lucien

Pierre Napoléon Auguste Lucien (fils naturel), né à Nanteuil, le 23 février 1874

Un champi, comme on disait autrefois dans les campagnes, pour un enfant naturel non reconnu par son père, n'avait pas au XIX<sup>ème</sup> siècle, beaucoup de chance d'ascension sociale. Ce champi de Nanteuil allait pourtant connaître un avenir aussi singulier que brillant. C'est celui que Pierre de Kadoré nous révèle dans son autobiographie écrite et publiée à Paris en 1931.

En tant qu'officier de la marine, il la signe Pierre de Kadoré, d'un pseudonyme emprunté à son père. Son véritable nom, « Guette », c'est celui qui est inscrit en note infra paginale, datée du 14 février 1877, en haut à gauche, sur son acte de naissance. Il est reconnu à cette date, au mariage de ses parents. Son père Ludovic Guette (1842-1890), appartenant à une riche famille saint-maintenaise, épouse, contrairement aux habitudes du temps, Céline Peltier, une femme fille d'origine très modeste. Ce père tant aimé est un personnage inventif et baroque. Écrivain, il rédige *En Sèvre*, le premier livre touristique sur le marais poitevin ; fondateur du journal bonapartiste *La Sèvre* ; musicien et compositeur de chansons et d'opéras ; c'est lui qui pousse son fils à présenter le concours à l'École Navale de Brest. Dépensier, il conduit sa famille à la ruine.

*L'Amphibie*, tel est le titre que Pierre Guette (1874-1943) donne à son autobiographie. Ce titre ambigu exprimant selon l'auteur, son amour conjugué de la campagne et de l'océan.



Il écrit: J'ai vu le jour au lieu-dit La Grenouillère, entre Exireuil et Nanteuil. De bonnes âmes ont voulu associer malicieusement le hasard de ma naissance en cet endroit de dénomination aquatique à la cause profonde de ma vocation maritime.

Le livre retrace, dans sa majeure partie, l'enfance et l'adolescence de notre personnage. Certains autres dimanches, on organisait des pique-niques au Puy d'Enfer, un ravin dont le petit torrent dévalait des collines qui m'avaient vu naître... C'est en ce lieu assez exceptionnel, en cette quebrada miniature que je contemplais passionnément le fil de l'eau qui suffisait, avec son gazouillis, ses méandres et ses cascates, à évoquer dans mon esprit ouvert par de premières lectures, des fleuves fabuleux aux remous grondants, roulant dans d'immenses lits chaotiques... il n'était pas rare qu'après les excursions au Puy d'Enfer je fusse agité de cauchemars où je voyais les Peaux-Rouges danser la danse du scalp dans notre jardin, des crocodiles barboter dans les cuves à lessive..

Du champi de Nanteuil au bordache de 92 à Brest, il nous livre une tranche de vie partagée entre une grand-mère douairière, un père baroque et attachant et une passion dévorante pour Loti.

Acrobate pailleté d'or, lors du gala Louis XI de 1888, donné à Rochefort par le célèbre écrivain, Pierre, par effet miroir, deviendra comme lui capitaine de frégate. Sa carrière militaire est exemplaire. Officier polyglotte, il assume de nombreuses missions à l'étranger notamment au Pérou, juste avant la déclaration de guerre. En 1915, le lieutenant de vaisseau Guette est inspecteur des autos-canon, chargé de la surveillance de la côte de la mer du Nord en France et en Belgique. Il rédige ses souvenirs de guerre chez Hachette. En 1917, Pierre Guette, capitaine de corvette, est envoyé au Japon pour faire armer le torpilleur Sakalave. Le 14 juillet 1919, à Paris, lors du défilé de la Victoire, on lui remet la croix d'officier de la Légion d'honneur. Il est envoyé à Fiume pour régler la situation délicate de ce territoire de l'ancien empire austro-hongrois, revendiqué par l'Italie. Il est promu, comme son héros, capitaine de frégate, le 18 mai 1920. Il est envoyé à Anvers puis à Rotterdam au service de la Direction des transports maritimes. En 1924, Pierre Guette est versé au Service historique puis à l'état-major général. En janvier 1928, il fait valoir ses droits à la retraite. Il se consacre à l'éducation de son fils Jean.



## Le P'tit Toqué devient le P'tit Toquet



Après plusieurs mois de fermeture, le bar-restaurant de NANTEUIL a rouvert ses portes.

À sa tête, des restaurateurs bien connus de notre territoire : la famille Miranville, propriétaire du food truck Ty Cary.

L'établissement est ouvert du lundi au samedi, proposant une cuisine traditionnelle et réunionnaise. Les soirs, place à des soirées à thème de style réunionnais, pour le plaisir des papilles et de la convivialité.

Que vous soyez de passage dans la commune dans un cadre professionnel ou personnel ou simplement en quête d'une expérience nouvelle, n'hésitez pas à venir découvrir ce lieu chaleureux et accueillant.

**Renseignements et réservations : 09.84.73.52.27**

### **Horaires d'ouverture :**

- Lundi et mardi : de 9h à 14h
- Mercredi au samedi : 9h à 14h et de 18h30 à 22h

Instagram : leptitoquet

Facebook : le p'tit toquet



# Nos entreprises

Toutes les entreprises nanteuillaises ont été, comme les années précédentes, sollicitées pour nous transmettre les informations les concernant. Apparaissent ci-dessous les entreprises qui l'ont souhaité.

Arrivé récemment sur la commune ? Faites vous connaître auprès du secrétariat de la mairie pour que votre entreprise apparaisse sur le prochain bulletin et le site internet !

Noms	Activités	Adresses	Téléphone
ADMS	<i>Electricité, plomberie générale</i>		06 52 59 69 04
ALBATRE DECORATION	<i>Brocanteur, vente de fruits et légumes et d'huîtres</i>	45 av de la Renaissance	05 16 81 18 43
BILLEROT Alexandre	<i>Terrassement</i>	87 rue de Charnay	06 37 25 50 31
BOUCHAUD TERRASSEMENT	<i>Terrassement</i>	10 rue des Bois Rouillés	06 77 22 58 98
BROWN Claire	<b>LEGGETT IMMOBILIER</b>	9 rue de l'ancienne mairie	06 04 43 87 72
CARROSSERIE DU VAL DE SÈVRE	<i>Carrosserie</i>	25 av de la Renaissance	05 49 05 51 70
CERATI	<i>Traitement de l'eau, hygiène</i>	91 rue de Charnay (siège social)	05 49 76 25 69
D-LYSDECOEUR	<i>photographe (portraits, supports visuels, classes et entreprises)</i>		07 45 15 24 99
DEMA ENTREPRISE	<i>Dépannage, vente électroménager</i>	10 rue des Platins	06 14 41 49 85
EARL LA VALLEE DES TINES	<i>Vente de volailles</i>	Rue de Bourgneuf de Fayes	05 49 06 56 48
EIRL GARAGE PROUX	<i>Mécanique automobile</i>	70 av de la Renaissance	06 78 25 84 67
ELLE M'A DIT DECO	<i>Entreprise de peinture</i>	13 bis rue de l'ancienne mairie	06 16 96 52 81
EL DESIGN	<i>Marquage publicitaire, impression numérique</i>	24 rue de la Mothe	07 59 66 86 90
HUGUET Solène	<i>Educatrice comportementaliste canin, garde d'animaux</i>	10 rue de La Rose des Vents	06 73 15 11 11
KALEXY	<i>Coiffure mixte et visagiste</i>	16 av de la Renaissance	05 49 05 35 50
LABASSE et Fils	<i>Four à chaux</i>	87 rte de Poitiers	05 49 05 51 38
LE P'TIT TOQUET	<i>Bar restaurant</i>	99 route de la Mothe	09 84 73 52 27
LOUVET Laëtitia	<i>Soin énergétique, magnétisme, Reiki, Lahochi</i>	19 impasse des Rocs	06 58 15 43 84
METAIS Sébastien	<i>Peinture et décoration</i>	36 rue de la Cerisaie	06 64 64 10 15
MMP Autos	<i>Garage</i>	24 rue de Charnay	09 83 38 78 22
NOUVELLE ÉCOUTE	<i>Correction auditive</i>	18 av de la Renaissance	05 49 24 18 18
PHARMACIE AIRAULT	<i>Pharmacie</i>	90 route de la Mothe	05 49 76 57 64
REAULT Mickaël	<i>Chauffage, chaudière, climatisation</i>	18 imp des Rocs	06 70 58 21 50
REPERE MOBILE	<i>Réparation, vente et revente téléphonie mobile</i>	16 ter, rue de la Renaissance	05 49 16 59 61
ROY DUHA Sylvie	<i>Magnétiseuse, rebouteuse</i>	25D av de la Renaissance	06 68 80 23 30
Sarl JLJ BONNAUD DEBORDES	<i>Matériel agricole, vente réparation</i>	19 rue du fief de la Barre	05 49 76 14 88
TAXI NANTEUILLAIS	<i>Taxi</i>	12B rue des Écoles	05 49 05 65 61
VOILE DE BEAUTÉ	<i>Institut de beauté</i>	16 ter av de la Renaissance	06 49 06 09 79
WEISS RÉCUPÉRATION	<i>Récupération recyclage métaux</i>	30 rue du fief de la Barre	06 12 26 74 46

L'activité économique

# J'appelle qui ?

	QUOI	QUI	NUMÉRO	MAIL - SITE INTERNET
AIDE À LA PERSONNE	Perte d'autonomie	CLIC	05 49 76 42 63	<a href="https://www.aide-sociale.fr/clic-personnes-agees/">https://www.aide-sociale.fr/clic-personnes-agees/</a>
	Portage de repas Aide sociale	CIAS	05 49 76 79 44	<a href="https://cc-hautvaldesevre.fr/action-sociale/votre-cias.html">https://cc-hautvaldesevre.fr/action-sociale/votre-cias.html</a>
ANIMAUX	"Signaler un nid de frelons asiatiques sur l'espace public Contacter une entreprise pour destruction sur espace privé"	MAIRIE Entreprise de désinsectisation	05 49 76 13 11 PAGES JAUNES	commune.nanteuil@orange.fr
	Animal trouvé, perdu, mort sur la chaussée, ...	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
ÉTAT CIVIL	Carte d'identité, passeport	MAIRIE MES SERVICES	05 49 76 13 11 05 49 76 79 44	mes-services@cc-hvs.fr
	Mariage, pacs, reconnaissance ...	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
	Concession cimetière	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
LOCATIONS COMMUNALES	Location benne communale à déchets verts	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
	Réservation de la salle des fêtes	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
ORDURES MÉNAGÈRES	Déchetterie : demande de carte, informations, horaires	SMC	05 49 05 37 10	<a href="http://www.smc79.fr">www.smc79.fr</a>
	Facturation des ordures ménagères	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	05 49 76 29 58	contact@cc-hvs.fr
RÉSEAUX	Urgence GAZ : Panne - Urgence	URGENCE SÉCURITÉ GAZ	08 00 47 33 33	<a href="https://www.grdf.fr/particuliers/numero-urgence-fuite-gaz">https://www.grdf.fr/particuliers/numero-urgence-fuite-gaz</a>
	Chute d'arbres, poteau électrique cassé, inondations sur la voie publique,	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
	Éclairage public en panne	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
	Assainissement : installation, facturation, renseignements	RÉGIE ASSAINISSEMENT	05 49 06 07 50	assainissement@cc-hvs.fr
	Eau potable : panne, fuite, ouverture de compteur	RÉGIE DE L'EAU	05 49 76 07 85	distribution@cc-hvs.fr
SCOLAIRE	École : inscription	MAIRIE	05 49 76 13 11	commune.nanteuil@orange.fr
	École : joindre le personnel	ÉCOLE	05 49 06 50 25	ce.0790149h@ac-poitiers.fr
	Garderie : joindre le personnel	GARDERIE	05 49 06 29 87	
	Cantine : joindre le personnel	CANTINE	05 49 05 69 39	cantine.nanteuil@gmail.com
TRANSPORTS	Transport scolaire : inscription, carte	RÉGION NOUVELLE AQUITAINE	0970 870 870	<a href="https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/horaires-et-itineraires">https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/horaires-et-itineraires</a>
	Carte grise, permis de conduire	Ants.gouv.fr MES SERVICES	05 49 76 79 44	mes-services@cc-hvs.fr
URBANISME	Demande de travaux, arrêtés de voirie	MAIRIE	05 49 76 56 79	urbanisme.nanteuil79@orange.fr
URGENCES	SAMU/POMPIERS			112
	GENDARMERIE			17
	ENFANT VICTIME DE VIOLENCES			119
	VIOLENCES CONJUGALES			3919